

Le 24 septembre 2018, à Neuville aux bois

Madame, Monsieur,

Le SIRTOMRA est un syndicat de collecte et traitement de déchets ménagers qui s'étend sur un territoire de 40 communes (www.sirtomra.fr)

Sa collecte est organisée en C1 sur tout le territoire pour les 2 flux (OM+CS en multimatériaux) à l'aide de camions bi-compartmentés.

Les BOM sont vidées à Pithiviers, où les flux sont traités, pour les OM par incinération et pour la collecte sélective dans un centre de tri (unité Bégéval du syndicat BGV)

Le syndicat prévoit une Extension des Consignes de Tri au 1^{er} janvier 2022, et compte tenue de la restructuration des centres de tri, à partir de cette date il est décidé une nouvelle organisation : la collecte CS sera traitée au centre de tri de SARAN (via une convention de groupement d'autorités concédantes) et les OM continueront à être incinérées à Pithiviers.

Le marché de collecte (porte à porte et apport volontaire pour le verre) du SIRTOMRA prend fin le 31/03/2020. Le syndicat compte mettre à profit le délai qui le sépare de cette échéance pour réaliser un diagnostic de la collecte et préparer le futur marché dans un esprit d'optimisation.

Pour se faire le SIRTOMRA compte s'appuyer sur les services d'un AMO.

Ses missions seront :

- * Réaliser le diagnostic de la collecte
 - taux de présentation par flux et par zone
 - taux de remplissage par flux et par zone
 - taux de présentation des OM en bacs
 - ...
- * Préconisations
 - capacités des bacs CS
 - création de points d'apports volontaires (?)
 - fréquences de collecte (zonages ?)
 - ...
- * Rédaction du DCE du futur marché de collecte (durée, options, variantes, ...)
- * Assistance à la mise en place du nouveau contrat.

Missions supplémentaires (EN OPTION) :

- * impact des exonérations facultatives
- * instauration de la redevance spéciale
- * instauration d'une part incitative

Un rétro planning amène à estimer la date de parution du DCE fin du 1^{er} semestre 2019.

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements en comptant sur l'intérêt que vous porterez à cette mission AMO.

Si c'est le cas votre offre définitive devra nous parvenir avant le 30 novembre 2018 à 12h00 pour un ordre de mission au 1^{er} janvier 2019.

Dans l'attente de votre réponse, recevez madame, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le président du SIRTOMRA

Jean-Louis RICHARD

- Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat du SIRTOMRA 02.38.91.58.95 ou par mail au sirtomra@wanadoo.fr
- Offre à adresser à l'attention de

Monsieur le président du SIRTOMRA

6 rue Félix Desnoyers

45170 NEUVILLE AUX BOIS